



**LES DIRIGEANT.E.S
DE TERRITOIRES**

**PROCÈS VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**Mercredi 16 octobre 2024
*CARRÉ DES DOCKS au Havre***

Le 16 octobre 2024, à 15 h 00,

Conformément à l'article 25 des statuts de l'Association et sur convocation du Président adressée le 10 septembre 2024 par voie électronique, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des directeurs généraux des communautés de France (ADGCF) s'est tenue au Carré des Docks, au Havre.

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Monsieur Régis PETIT, Président de l'ADGCF.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée en séance, par les membres présents, ainsi que par les représentants et les mandataires des adhérents absents et représentés.

Sous la présidence de Régis PETIT sont appelés comme scrutateurs Emmanuelle CHAMBARD et Joseph HUGHES, adhérents, présents et acceptants.

L'Assemblée pouvant valablement délibérer est déclarée régulièrement constituée.

Le Président propose que l'Assemblée générale ordinaire délibère sur l'ordre du jour suivant :

- ▶ **Présentation du bilan d'activités annuel 2023-2024**
- ▶ **Présentation du bilan financier**
- ▶ **Projets 2024-2025**

En introduction, Régis PETIT souhaite la bienvenue et remercie Claire-Sophie TASIAS, DGS du Havre-Seine Métropole pour sa présence. Claire-Sophie TASIAS, DGS présente le territoire de la Métropole et ses enjeux :

Le Havre-Seine Métropole rassemble 54 communes et forme un bassin de vie de 275 000 habitants. Constitué à l'échelle de la Pointe de Caux, le territoire cultive une identité forte, à la fois maritime, fluviale et terrestre. La particularité de la Métropole : Le Havre est le 1^{er} port français et le 10^e port européen, générant 3000 emplois.

Plus de 100 000 actifs habitent sur le territoire. L'attractivité et le développement économique du territoire constituent des enjeux forts pour la Communauté urbaine. Dans le même temps, le territoire est engagé dans la transition écologique et vient d'adopter un PCAET en conjuguant des grands projets : Le Havre, Ville Portuaire Intelligente, un laboratoire de projets transversaux, l'extension du Parc Éco-Normandie, un cadre écologique pour accueillir de nouvelles entreprises.

Régis PETIT remercie Claire-Sophie TASIAS et enchaîne sur la présentation du bilan d'activités annuel 2023 – 2024.

Présentation du bilan d'activités annuel 2023-2024

Le président rappelle que trois lignes de force ont orienté l'action de l'association au cours de cette dernière année :

- Organiser un « tour de France » des délégations régionales afin de promouvoir le film « Et si... La transformation écologique était la matrice des politiques intercommunales »
- Dynamiser notre socle d'adhérents et poursuivre le travail autour de la « visibilité » de l'ADGCF
- Consolider l'animation du réseau national et les travaux techniques et réflexifs

1 – Retours sur le Tour de France

Le président indique que 13 rencontres régionales ont été mises à l'agenda, dont une ultramarine, réunissant 600 acteurs locaux (DG et élus) pour la promotion du court-métrage « Et si... La transformation écologique était la matrice des politiques intercommunales »

Une version courte du film a été diffusée lors de la clôture de la Convention nationale de l'intercommunalité en 2023 devant plus de 2 000 participants.

Les projections « intramuros », c'est-à-dire à l'initiative d'une intercommunalité, se poursuivent.

2 - Dynamiser notre socle d'adhérents et poursuivre le travail autour de la « visibilité » de l'ADGCF

Le Président confirme que l'expertise de l'ADGCF a été valorisée dans le cadre de multiples auditions parlementaires en 2023/2024 (Woerth, Ravignon, mission Intercommunalités, projet de loi sur la fonction publique...).

L'audience de l'Association dans les médias est en voie de consolidation : Gazette des communes, numéro spécial d'Horizons Publics, Magazine Weka, Localtis, PQR + présence sur les réseaux.

Concernant l'extension du socle d'adhérents : près de 900 membres à ce jour, il rappelle que l'objectif des 1000 demeure une priorité.

3 - Consolider l'animation du réseau national et les travaux techniques et réflexifs

Le président salue également le travail réalisé en région : 28 rencontres régionales sur l'année qui ont permis des échanges d'expériences entre pairs et la diffusion de l'expertise des partenaires.

Il évoque les principales études & notes réalisées au cours de l'année, ainsi que nos colloques nationaux. Parmi ceux-ci :

- Enquête sur le statut de la FPT,
- Travaux du Conseil Scientifique sur la transformation écologique,
- Notes techniques produites par les GT « cohésion sociale », « gestion des déchets », « ZAN & Fiscalité »
- Colloque national organisé avec la Fédération nationale des SCoT dédié aux coopérations territoriales et aux politiques de transition
- Universités d'hiver organisées à Aix en Provence
- Universités d'été organisées à Angoulême.

Résultat des votes pour le rapport moral : adopté à l'unanimité

Présentation du bilan financier 2023 - 2024

Jean-François Dauvergne, trésorier présente les données contextuelles. L'analyse du résultat 2023/2024 de l'association fait apparaître cette année un montant global des dépenses de 580.206 € :

→ ***Des dépenses en légère baisse de 9 000€ par rapport à l'an dernier.***

- Des dépenses événementielles (AG, UE, UH, etc.) élevées, (170,238€, soit +20k€ par rapport à l'an dernier) à la hauteur de la qualité des intervenants et des prestations fournies, compte-tenu de la mise à disposition gratuite des locaux
- La poursuite du développement des activités en région pour 94.111€ (+18k€ de dépenses)
- Les dépenses de vie institutionnelle en légère hausse (70.390€)
- Un montant stable des dépenses en matière de gestion de partenariats (57.670€)
- Des dépenses de production scientifiques moins élevées, compte-tenu du volume des dépenses engagées l'an dernier (74.183€, soit -38k€)
- Une légère baisse des dépenses en matière de gestion des adhérents (77.796€), communication (27.965€) et parité (7.452€).

→ ***Une hausse des recettes à 614.428€ (+ 26k€) :***

- Une hausse d'environ 7000€ des recettes de partenariats (393.584€)
- Mais aussi une hausse du produit de cotisations des adhérents (+3K€) et surtout des frais d'inscription versés notamment pour les UE en nette hausse (+15K€), qui témoignent de la vitalité de l'association.

Le trésorier, Jean-François Dauvergne constate globalement sur l'exercice un bénéfice net de 34.222€.

Résultat des votes pour le rapport financier : adopté à l'unanimité

Présentation de l'étude menée en partenariat avec la CASDEN : « Le Statut de la FPT au crible des directeurs généraux de communautés & métropoles »

Le président rappelle qu'il était important d'actualiser l'enquête réalisée en 2017 sur le statut de la FPT afin que de permettre à l'Association, à l'occasion des auditions et des groupes de

travail auxquels elle participe, de porter avec fidélité et efficacité le point de vue des directeurs généraux des communautés et métropoles. Ce travail, en partenariat avec la Casden, a été diligenté entre avril et mai auprès de l'ensemble des managers d'intercommunalité, via un questionnaire portant sur la perception du statut de la FPT, c'est-à-dire sur les atouts et les faiblesses qu'ils lui attribuent à l'aune de leur exercice managérial quotidien.

260 répondants dont : 177 Communautés de communes, 65 communautés d'agglomération, 4 communautés urbaines et 14 métropoles.

Le président présente les principaux résultats de l'enquête.

Rapport prospectif 2024 -2025

Le président propose que le Conseil d'administration de l'Association s'engage sur trois chantiers spécifiques pour l'année à venir :

- ▶ **La réalisation de la suite du court-métrage « Et si... La transformation écologique était la matrice des politiques intercommunales »**
- ▶ **Le déploiement d'un cursus de formation destiné aux élus locaux porté par l'ADGCF et Sciences Po Paris**
- ▶ **La mise à jour et la consolidation des dispositifs d'accompagnement et de solidarité proposés par l'ADGCF à ses adhérents**

- Projet 1 : la suite du film « Et si... »

Les constats et les enjeux ont été unanimement partagés à l'issue des séances de projection du film. Ce qui ressort principalement des débats est relatif à la question du « comment », concrètement, passer de la prise de conscience au changement effectif de pratiques ?

En dehors de la question du financement de la bifurcation environnementale, trois grands sujets méritent notamment un approfondissement :

- Les modèles de l'action territoriale (ajuster le développement des territoires à leurs limites physiques) et des indicateurs permettant d'évaluer la soutenabilité environnementale
- L'organisation des administrations intercommunales intra et extra muros au service de la transformation écologique
- La gouvernance politique des transitions, c'est-à-dire du processus démocratique susceptible de politiser les « renoncements » et de la justice sociale inhérente à l'enjeu écologique

L'ADGCF propose à travers « Et si 2 » de mettre concrètement en lumière le travail des « faiseurs de bifurcation » et d'objectiver les éléments méthodologiques, organisationnels et politiques en mesure de favoriser le virage écologique du bloc local

Le président confirme que le pilotage méthodologique et scientifique sera animé par le Conseil Scientifique, présidé par Pascal FORTOUL.

- Projet 2 : Déployer un dispositif de formation des élus locaux porté par l'ADGCF et Sciences Po Paris

Le président rappelle que l'objectif de ce projet consiste à valoriser l'expertise du réseau ADGCF et d'apporter une réponse adaptée et crédible aux problématiques que rencontrent les élus locaux dans l'exercice de leur mandat.

La mise en place d'une formation certifiante coconstruite par l'ADGCF et Sciences Po Paris executive education se concrétise par une première promotion pour janvier 2025.

Cette formation sur la base 100 heures sur 11 jours comportera également la rédaction d'un mémoire d'une vingtaine de pages.

- Projet 3 : mise à jour et la consolidation des dispositifs d'accompagnement et de solidarité proposés par l'ADGCF à ses adhérents

Le président confirme la consolidation du dispositif de soutien juridique destiné aux adhérents en situation « difficile » dans le cadre de son partenariat avec la SMACL, mais indique des problèmes dans les prises de contact et le suivi des dossiers.

Concernant le mentorat et l'accompagnement des carrières destiné initialement aux femmes cadres dirigeantes des communautés & métropoles, il constate que la dynamique s'est essouffée et pose la question auprès de l'assistance d'une relance dans un cadre faisant place à la « mixité », c'est-à-dire d'une ouverture aux hommes. A l'issue des échanges, il est décidé d'organiser une nouvelle promotion en 2025.

Le Président rappelle enfin qu'une Bourse aux missions a été créée afin de mettre en interaction des intercommunalités à la recherche d'une expertise ponctuelle et les managers territoriaux en situation de transition professionnelle. Ce dispositif pour être véritablement opérationnel, nécessite d'être plus animé.

Il propose à l'assemble qu'une mission soit confiée à Dominique GARNIER visant à améliorer les modalités de fonctionnement de ces trois dispositifs, leurs contenus, leur articulation et leur plus-value au regard des besoins croissants des adhérents.

En conclusion,

Le président rappelle que :

- Les 4^o Universités d'hiver auront lieu à Louviers en mars 2025 (date exacte en cours de calage) sur le sujet des « *Trajectoires économiques des territoires et de leur articulation avec les enjeux de transformation écologique* » (ouverture aux membres du CA et aux partenaires)
- Les 17^o Universités d'été auront lieu à Chalon sur Saône du 2 au 4 juillet.
- Qu'une plaquette (sous forme dématérialisée, à télécharger sur le site de l'ADGCF) sera réalisée pour présenter toutes les actions de l'Association et ainsi permettre l'extension du socle des adhérents.

Résultat des votes pour le rapport prospectif : adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le président Régis PETIT remercie l'ensemble des adhérents et des partenaires présents pour leur soutien et leur confiance.

La séance est levée à 17h00 ;

Fait le 18 octobre 2024, en double exemplaires

Le Président, Régis PETIT

